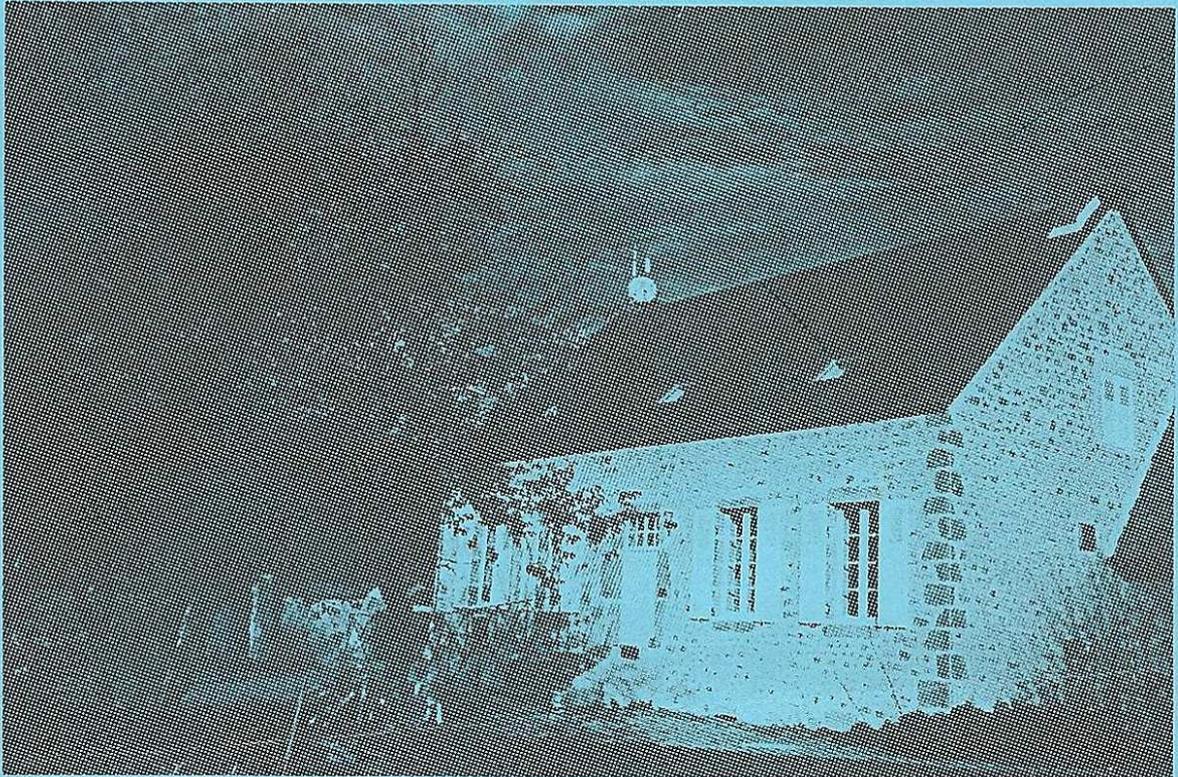
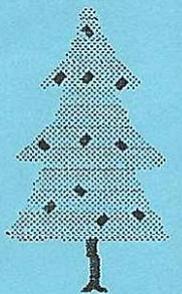


# GALCOGNE



*L'Auberge, vue du Jardin*

**Meilleurs voeux  
pour l'année 1995**



## Des Satisfactions.... De l'espoir....

1994, C'est pour GACOGNE, l'année de l'Auberge : sujet de satisfaction pour l'animation que connaît l'ancien presbytère, la place du bourg, le bourg, et en définitive toute la Commune, depuis son ouverture.

Merci à tous d'avoir accueilli Ronald et Nathalie avec beaucoup de gentillesse, et de leur donner beaucoup de travail.... et MERCI à eux de s'être intégrés et familiarisés aussi vite avec les habitants de GACOGNE et des environs.

Nous avons lieu de nous réjouir aussi de voir les résidences secondaires ouvertes de plus en plus longtemps, et de voir leurs habitants participer de plus en plus à toutes les activités de GACOGNE.

Le Comité des Fêtes, avec la participation de nouveaux membres actifs, jeunes ou retraités, est en train de prendre son second souffle : 1995 va être un grand cru du Comité.

Une nouvelle Association a vu le jour : "Aux Vieux Sabots", avec la perspective de collectionner et présenter l'outillage des vieux métiers du bois.

Encore un signe de vitalité : en plus de Ronald et Nathalie, trois jeunes couples se sont fondés dans nos hameaux, et autant de couples de retraités sont venus s'installer à demeure. En cette fin d'année, nous avons enregistré 20 nouvelles inscriptions sur les listes électorales.

Cette année encore, dans la région, aussi bien autour de CORBIGNY qu'autour de LORMES, de nombreuses réunions ont rassemblé des élus, des responsables d'Associations, des responsables administratifs, des agriculteurs, des commerçants, des artisans etc.... il en est sorti un Comité de Développement du Pays Corbigeois, et va suivre celui du Pays Lormois.

Avec ces sujets de satisfaction et d'espoir, je formule à tous mes vœux d'une vie prospère et heureuse en 1995.

Le Maire.

## Vie Associative : AUX VIEUX SABOTS

Fort d'une tradition encore vivace, notre village a décidé de préserver son patrimoine par le biais d'une réalisation associative afin de recréer l'atmosphère ancestrale de notre Commune.

C'est ainsi que la saboterie, appartenant à la famille MARATRAT, représentant de formidables et authentiques outils et machines, a pu être acquise par cette association qui regroupe les efforts conjugués de bénévoles, de la municipalité et de tous ceux qui ne voulaient pas que disparaisse ce savoir-faire transmis de génération, mémoire de notre terroir. Merci à tous les donateurs.

Ce n'est qu'un début car une telle initiative peut très bien évoluer vers un musée regroupant les différentes activités artisanales du temps jadis, ce qui serait un très bon support pour donner une raison supplémentaire de faire étape dans notre bourg de GACOGNE.

Mais pour faire renaître ces pratiques d'hier, de gros efforts seront nécessaires aussi "ne restons pas les deux pieds dans le même sabot".

Le Président : Jean-Yves FERROT.

*Les dons, objets, outils anciens sont à adresser à Monsieur Michel GERMAIN, Vice-Président, à Jailly GACOGNE, ou à Madame Thérèse FICHOT, Secrétaire, le Bourg GACOGNE.*



## Le poème des Marquissettes

Fin 93, année 94

1 Pour nous, une bonne année,  
Vient de s'écouler.  
La naissance de Savannah,  
Gâcogne, notre rêve se réalisa.

2 Nous voici dans le Morvan  
En tant que commerçants,  
Et nous sommes enchantés  
D'avoir été si bien acceptés.

3 En effet, nous vous remercions  
Pour votre aimable contribution,  
Vous tous gens du Village (et environs)  
Quelque soit votre âge.

4 Nous voudrions aussi  
Dire un grand merci  
A Madame Thérèse FICHOT  
Pour tous ses services et ses gentils mots.

5 Tout ceci, pour vous souhaiter,  
À vous tous, gens bien aimés,  
D'agréables fêtes de fin d'année,  
Et pour 1995, tout ce que vous pourriez désirer.

Ronald et Nathalie

**GACOGNE**  
*la fête*

### Comité des fêtes : bilan 1994

\* Les feux de la Saint Jean sont toujours aussi beaux, grâce aux sapins de Marcel THOMAS.

\* Le feu d'artifice a été encore très apprécié cette année. En 1995, quelques modifications sont envisagées pour des raisons de sécurité. D'ailleurs, à ce sujet, si quelqu'un connaît sur la Commune, un site à mettre en valeur (bordure de forêt, château, étang,...), nous sommes à l'écoute de toutes propositions. Merci d'avance.

\* Pour la Saint Laurent, nous n'avons pas eu de chance, une erreur de calendrier nous a privé des auto-tamponneuses, et le temps n'y était pas.

\* La soirée "rapées" a connu le même succès que les années précédentes.

A la suite de ces manifestations a été organisée une Assemblée Générale qui a permis de recruter quelques aides supplémentaires pour notre Comité. En effet, l'association étant composée essentiellement d'agriculteurs contraints à des impératifs saisonniers, l'organisation de telles manifestations devenait difficile à réaliser sans aide extérieure ; c'est pourquoi, je remercie particulièrement ces personnes. Mais tout est bien qui fini bien...

Je vous souhaite, au nom de tous, de joyeuses fêtes de fin d'année.

Pascal FICHOT

## Rénovation de la Mairie

Cet été, la Mairie a été restaurée par l'Entreprise VIODE : travaux traités de gré à gré sur devis préalable :

Couverture - Isolation - Carrelage - 2 fenêtres neuves - Percement d'une porte vers l'entrée de l'Ecole - Mobilier de bureau - Electricité - Peinture.

Devis : 135 075

Coût réel : 150 282

### Financement :

Subvention FDEC (Fonds départemental d'Equipe ment des Communes)

40 % : 46 060

DGE (Dotation Globale d'Equipe ment) 20 % : 22 778

TVA récupérable en 1996 : 23 564

Fonds propres : 57 860

En 1995, le FDEC sera utilisé, comme le plus souvent, à des travaux de voirie.

## L'EGLISE : Travaux nécessaires

Une visite de la Commission de Sécurité a conclu à des désordres sur l'Eglise qui pourraient devenir dangereux :

- tassement des fondations vers le clocher
- entraînant l'écartement des voûtes latérales
- mauvais état des toitures du chœur
- écoulement des gouttières dans les fondations

En conséquence, le Conseil Municipal a décidé :

- de reprendre tous les écoulements vers la route des Souhais (travail entrepris par les employés communaux)
- de confier l'étude du projet de restauration à M. BENEZECH, Architecte du Service Départemental d'Architecture (coût : 30 000 F TTC)
- de voir ensuite comment il sera possible de répartir les travaux en plusieurs tranches.



## En direct de la Mairie

### **Ramassage du verre**

Pour répondre à une demande de M. Louis LAUMAIN, les personnes âgées qui ne peuvent se déplacer pour porter leurs bouteilles ou autres verres dans les containers peuvent téléphoner à la Mairie : Monsieur MATTEI passera les prendre chez elles les jours suivants (à condition qu'elles ne soient pas brisées)

Autres recommandations du SIRTOM

1/ Maintenant qu'il y a les containers, ne mettez plus de verre dans les poubelles

2/ Ne mettez pas non plus de ferraille

Ceci pour éviter des avaries sur le four.

\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*

### **Ouverture de la Mairie**

Nous rappelons que la Mairie est ouverte au public les lundi, jeudi et vendredi de 14 heures à 17 heures.

Pour voir le Maire en particulier, prenez rendez vous en l'appelant chez lui au 86 22 72 31.

\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*

### **Bibliobus**

Le dépôt de livres est toujours autant fréquenté. Nous faisons quand le camion passe un choix de livres le plus large possible, mais s'il y a des titres, des auteurs ou des genres qui vous plaisent plus particulièrement faites nous le savoir cela nous guidera dans notre choix. La lecture peut être grâce à la Bibliothèque de Prêt un loisir bon marché puisque le prêt est gratuit. Alors bonne lecture.

Thérèse FICHOT.

\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*

### **Fleurissement**

Merci à tous ceux qui font un effort pour tenir propre et fleurir autour de chez eux. Pour l'agrément de tous, dans les hameaux, il y aurait encore un effort collectif à faire, et même sur les lieux publics.

\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*~\*

## DOCUMENTS D'ARCHIVES

### PAROISSE DE GACOGNE

(La paroisse n'était pas la Commune d'aujourd'hui : ex : Lavault et Tachely étaient rattachés à la Commune de Vauclaix, etc...)

Maisons sur pied	46
Maisons en ruine	4
Familles	55
Hommes veufs et mariées	45
Femmes veuves et mariées	47
Garçons au-dessus de 14 ans	14
Filles au-dessus de 12 ans	2
Garçons au-dessous de 14 ans	29
Filles au-dessous de 12 ans	40
Valets	3
Servantes	3
Nombre de personnes	213
Charrues	19
Bêtes chevalines	4
Bêtes de labour	80
Vaches et suivants	106
Bourriques	-
Chèvres	-

Brebis	265
Porcs	32
Arpens de terre labour	278
Terres en friche	20
Terres désertes	18
Communes	-
Prés en revivre	52
Prés communs	-
Vignes en état	-
Vignes en friche	-
Bois en futaie	-
Bois taillis en propriété	65
Bois d'usage	-
Etangs	7
Moulins	1
Huileries	-
Cabarets et tavernes	1
Débites du vin	4

Commentaires Vauban sur le terroir :

*Formon, où il ne croît que du seigle et de l'avoine, et n'a d'autre commerce que la nourriture des bestiaux et quelque coupe de bois.*

Données extarites de : "Description géographique de l'élection de Vézelay"  
Par M. VAUBAN en 1696 (édition : Association des Amis de la Maison Vauban)



## Grand rendez vous du Flottage du Bois :

Mai 1995, une animation inaccoutumée sur les bords de l'Anguisson. Des bûches jetées à l'eau, retirées un peu plus loin : le petit flot, après des décennies d'absence, reviendra, faisant revivre cette activité qui, durant des siècles, a marqué profondément notre région : le flottage du bois pour l'approvisionnement de PARIS.

Le 26 juin dernier, ce n'était qu'une répétition.

En mai prochain aura lieu à CLAMECY la rencontre Internationale des Flotteurs, et nos amis d'Espagne, d'Italie, d'Autriche, de Suède, de Norvège, de Finlande, d'Allemagne, et sans doute d'Outre-Atlantique reverront s'animer les bords de l'Anguisson, à VAUCLAIX.

Ceci grâce à vous, à votre concours. Nous ne pouvons rien faire les uns sans les autres et c'est tous ensemble que nous allons rappeler que nos ancêtres furent les acteurs de l'un des flottages les plus importants d'Europe.

Jacques DUPONT.

Richard GALLOIS.



## **Entretien des chemins ruraux**

### Arrêté du Maire pris le 7 décembre 1994

"Les propriétaires riverains des chemins ruraux ou leurs représentants sont tenus d'élaguer avant le 1er avril de chaque année, les arbres et les haies vives bordant les dits chemins.

La même obligation s'adresse aux propriétaires riverains des voies communales goudronnées : les haies et les arbres doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.

Après le 15 avril de chaque année, les travaux non exécutés seront effectués par la Commune et aux frais des propriétaires après mise en demeure par lettre recommandée non suivie d'effet.

Les frais occasionnés seront facturés aux intéressés par la Commune et réglés au Percepteur.

M. l'Ingénieur de l'Équipement de CORBIGNY le Maire et les Adjoints, sont chargés de l'exécution du présent arrêté."

Cet arrêté a été pris à la suite d'une réunion de la Commission des Chemins élargie à plusieurs personnes intéressées.

Il nous a été reproché de ne pas être assez vigilant sur les obligations d'élagage. Nous avons convenu qu'il fallait vraiment s'attacher à cette question si nous ne voulions pas que la situation se détériore d'année en année.

Le bon état des chemins est utile pour l'exploitation des terres et des bois aussi bien que pour la promenade et la randonnée, et aussi pour la préservation de notre patrimoine naturel : nous avons un environnement exceptionnel, et c'est une des richesses de GACOGNE et de tout le MORVAN.

La commission des chemins s'est élargie de quelques volontaires. Nous faisons un appel à toutes les personnes intéressées :

- nous souhaitons que les informations nous viennent de tous les coins de la Commune par les membres de cette commission

- La commission se réunira à tout moment à la demande de l'un ou l'autre de ses membres ;

- nous souhaitons des contacts amiables pour régler les problèmes ;

- nous espérons que les mesures répressives de l'arrêté seront exceptionnelles, et que chaque propriétaire aura à cœur de tenir ses bordures en état comme la majorité le font.